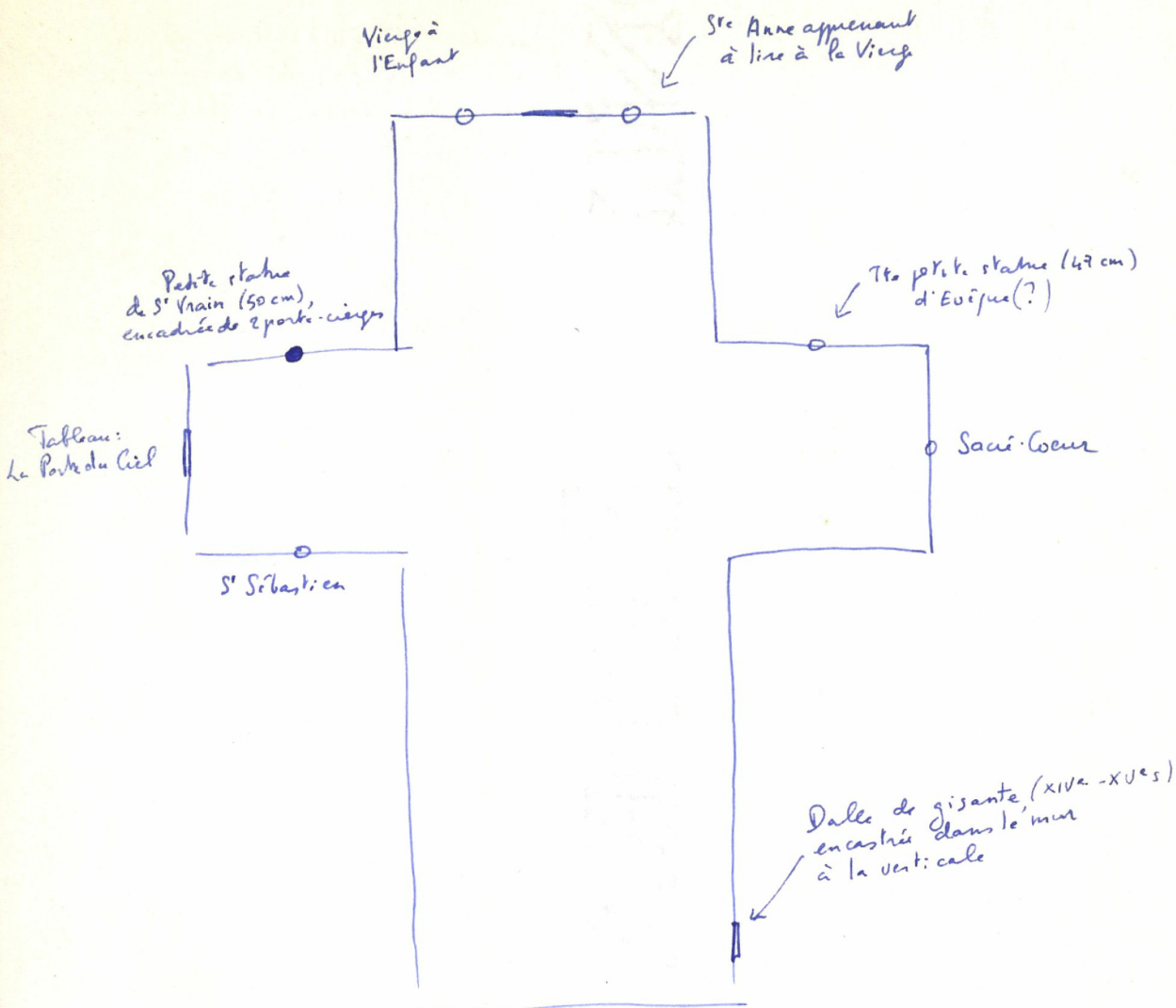




Statuts de la Confrérie de Saint Vrain de Montharville (1868)

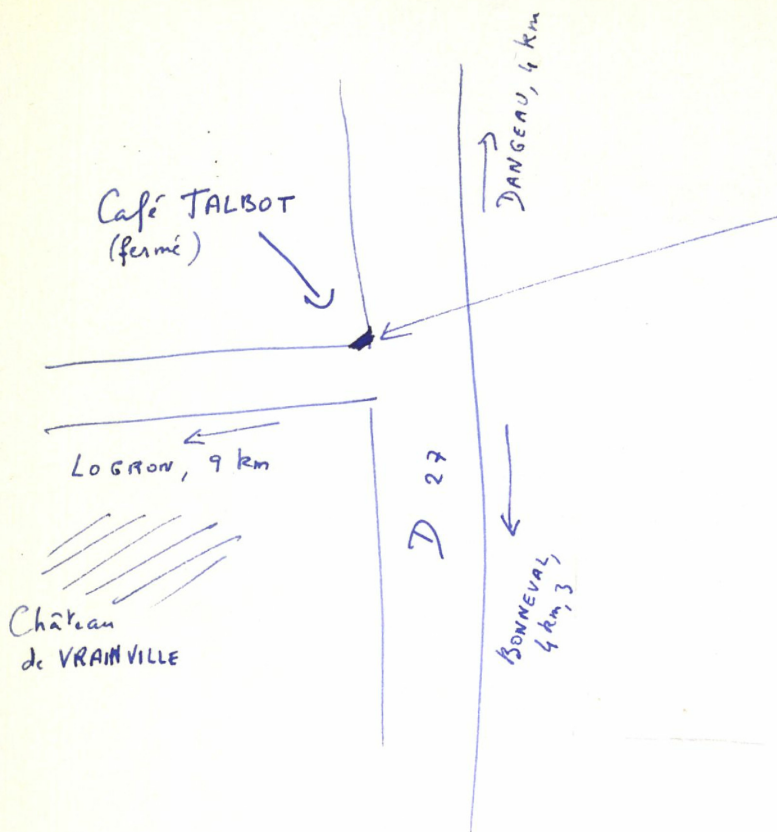
Nécessité : inscription sur le registre de la Confrérie
porter sur soi la médaille indulgentiaire de St Vrain et réciter de temps en temps
"St Vrain, priez pour nous".

4 messes annuelles dites le vendredi de chaque Quatre-Temps.

Chaque année, messe de Requiem de dernier vendredi du mois de décembre.

Fête patronale : fête principale de l'association fixée au 8 septembre, Nativité de la B.V.M., patronne de l'Eglise.

Aux messes dites à l'intention des associés, le prêtre, avant de commencer, récitera à genoux au pied de l'autel la supplique : "Memora, o piissima Virgo Maria!..."
Après la messe, le Sub tuum, avec l'invocation suivante : "Sancte Verane, ora pro nobis."



Petite statue de S^t Vrain (environ 50 cm ht), à 3m.50 du sol sur la façade, exactement au canopeau. Inscription en grandes lettres : "Café Talbot à Saint Vrain"

S^t Vrain est en dalmatien ; il a les cheveux longs et porte le livr.

Les personnes âgées du pays attestent que la statue a "toujours" été là.

Culte suivant.

Au pèlerinage du 8 sept., on compte une vingtaine de voitures des environs et beaucoup d'enfants ou bébés.

Peu de pèlerins isolés en cours d'année (attribué au fait qu'il n'y a plus de Cure/sur place, et à la concurrence du pèlerinage à la Cathédrale de Chartres).

Le pèlerinage consiste en mess. et évangiles. "Et n'y a jamais eu de procession ni de fontaine".

S^t Vrain semble être et surtout avoir été invoqué à Montmarville pour toutes les maladies des enfants (coliques, convulsions etc.) et particulièrement la maladie bleue des jeunes enfants. Nombreux cas de guérison de la maladie bleue.

ni même de personne qui se charge des neuvaines comme il y a quelques années une femme du pays morte maintenant.